



Cereste en Luberon

la Gazette

www.cereste.fr

bulletin municipal

Mai 2012 n° 69

L'Edito

Par Gérard Baumel, Maire

Force est de constater en ce printemps qui s'installe et qui colorie tout en vert, la prépondérance de l'environnement dans notre quotidien. Nous qui avons la chance de vivre dans une région qui, entre la Haute-Provence chère à Giono et le Luberon attirant tant de touristes, nous ne mesurons pas toujours notre privilège d'y résider à l'année et notre devoir de le conserver. Il n'y a pas d'ailleurs que le soleil, la lumière et les paysages. Notre environnement est aussi humain, constitué d'une certaine douceur de vivre qui caractérise le sud. Pourtant je suis saisi chaque jour ou presque par les plaintes de Cerestains qui constatent des atteintes à ce cadre de vie. Il s'agit parfois de simples incivilités, absence de courtoisie, agressivité, manque de respect entre générations, dégradations du bien d'autrui, pour lesquelles la municipalité ne peut pas toujours intervenir à bon escient. Mais il s'agit aussi trop souvent du non-respect de règles qui fondent le contrat social. La propreté et le respect des installations communales est l'affaire de tous. La rue n'est pas un dépotoir. On se plaint parfois de ruelles mal nettoyées mais on y laisse parfois aussi pourtant les animaux domestiques y faire leurs besoins, et ce n'est qu'un exemple. Je souhaite que conscient de nos responsabilités, chacun dans la mesure de ses moyens participe à la propreté et à l'embellissement du village. Et à son animation aussi ! A cet égard je me félicite de l'investissement des associations dans les manifestations festives. Pour ce mois de mai nous aurons un beau marché aux plantes, l'Art de mai et une exposition sur l'eau. L'environnement, le patrimoine humain, voilà en vérité nos vraies richesses.

A la Une... Préservation de notre environnement

Ce numéro de la gazette n'a pas tant vocation de rappeler à chacun la valeur de notre patrimoine que d'énumérer au fil des pages les actions en faveur de sa conservation qu'il soit rural, humain ou plus prosaïquement végétal en ce mois de mai, où le foisonnement de la nature est impressionnant de vigueur.

Déchetterie intercommunale

A ce titre la réalisation de la déchetterie intercommunale qui a été officiellement inauguré le 13 avril dernier est exemplaire. Outil essentiel dans la lutte contre les décharges sauvages, sa construction a requis la volonté politique inébranlable des élus. Mais rien n'est possible non plus sans l'implication des citoyens. Olivier Curel, maire d'Apt et président du Sirtom (syndicat intercommunal pour le ramassage et le traitement des ordures ménagères) l'a rappelé devant un parterre d'élus. Pour que cette déchetterie voit le jour, près de 800 000€ ont été investis dont 81% par le Sirtom. Le conseil général du Vaucluse celui des AHP, le conseil régional ont apporté leur aide financière respectivement à hauteur de 4%, 4,5% et 5%. Enfin, une subvention de l'Ademe (5,5%) est venue compléter le financement pour un matériel neuf, adapté et répondant à tous les critères de sécurité. Cette installation située à 3 km du village profite à tous les Cerestains. C'est Alain Martin qui a suivi ce chantier, on l'en remercie.



Alain, gardien des lieux



Suite au congé maladie de Patrick Melluso, dont la rédaction de la gazette souligne la compétence et la rigueur en même temps qu'elle forme des vœux de rétablissement, il a fallu trouver un gardien pour l'intérim. Il s'agit d'Alain Soula, âgé de 41 ans qui réside avec sa famille à Saint-Martin de Castillon. Alain souriant et convivial, aime à rendre service et tout en supervisant le tri, il donne volontiers un coup de main aux personnes qui en ont le plus besoin. A part l'amiante, la déchetterie reçoit tous types de déchets, y compris la laine de verre, les produits toxiques, les huiles de vidanges, les huiles végétales, le verre, les médicaments... Les horaires d'ouverture sont inchangés du mardi au vendredi de 8 à 12h et le samedi après-midi de 13 à 17h.

Les encombrants

Le service mensuel des encombrants est maintenu à Cereste chaque 2^e mardi du mois sous condition impérative de s'être au préalable inscrit en mairie. Mais il faut désormais privilégier l'apport en déchetterie pour les tous petits volumes. Les employés communaux débarrassent les gros appareils ménagers, les meubles, les portes et fenêtres débarrassées de leur vitrage, les batteries, les pneus, les métaux, le bois. Ce service gratuit n'est pas toutefois censé débarrasser caves et greniers car en effet le dépôt est limité à 1m³ par foyer.

Informations municipales

Agenda

Au Cinéma

Samedi 5 mai à 20h45 à la salle des fêtes "Oslo 31 Août" VO norvégienne, interrogation sur la vie de Joachim Trier.

Vie bouliste

Jeudi 3, 10, 17 et 24 mai à 15h concours à la mûlée. Prix boule cerestaine 80€.
Samedi 5, 12 et 26 mai à 15h mûlée tournante ouverte à tous les licenciés.
Le club fêtera en juin le 30^e anniversaire de sa création.

Fil d'argent

16 mai 2012 - Sortie à TALLARD (05)
Visite de son château. Repas de midi au restaurant puis direction le barrage de Serre-Ponçon. La visite du Muséoscope du Lac retrace l'histoire de la construction du barrage et des villages engloutis. Départ en car de CERESTE place du marché à 8h30, prix : 40 euros.
Inscription avant le 10 mai 2012 au : 04 92 79 06 69.

Football

Matches à 15h au stade de Reillanne
6/05 FCCR1 contre CA Digne
13/05 FCCR1 contre Banon

Permanence impôts

Cécile Serandon, contrôleur des finances publiques se tiendra à votre disposition pour vous aider à remplir votre déclaration d'impôts le jeudi 10 mai de 9 à 12h au CCAS, 1^{er} étage du centre médical, rue du bicentenaire.

Marché aux plantes

Dimanche 6 mai place du Général de Gaulle à partir de 10h30.

Cérémonie du 8 mai

10h30 dépôt de gerbes au Monument aux Morts de Cereste. La cérémonie se poursuivra à Reillanne avec dépôts de gerbes et repas des anciens combattants.

Musique

Concert dimanche 13 Mai à 17h à l'église. Trio d'anches A-Marie Amiel, V. Ruhaut et C. Perreau. Clarinette et Basson.

Art de Mai

Expo collective du 19 au 29 mai de 14h30 à 19h salle des fêtes. Ateliers gratuits : terre, papier mâché, aquarelle, dessin animé, peinture, vernissage le 19 mai à 18h.

Extraits du compte rendu du conseil municipal du 11 avril 2012

(l'intégralité est consultable en mairie
et sur www.cereste.fr)

Les comptes de Gestion et les comptes administratifs 2011 ont été approuvés et font apparaître un résultat de clôture excédentaire de 387 525.35 € pour le budget général. Pour le budget de l'opération dite de l'ancienne gendarmerie, avec le centre médical, les logements et le gîte, un déficit de 39 624.40 € est constaté, justifié par un retard dans l'encaissement des subventions de la Région pour la partie logements sociaux. L'encaissement a été perçu en mars 2012 soit après l'arrêt des comptes de fin 2011.

Le maire a proposé le maintien des taux d'imposition qui s'établissent comme suit :

Taxe d'Habitation : 15.33 % Taxe Foncière (Bâti) : 35.00 % Taxe Foncière (Non Bâti) : 29.80%. Concernant le Budget général de la commune pour l'année 2012.

Il a été voté à l'unanimité : 1 875 115.35 € pour la Section de fonctionnement et 2 096 536.58 € pour la Section d'investissement.

L'investissement 2012 comprend essentiellement la réfection de bâtiments communaux (salle des jeunes, salle du périscolaire) la création de la première section de la vélo route, un projet de hangar pour les pompiers et des travaux de voirie. Les projets bénéficiant de subventions importantes sont prioritaires. La somme votée comprend également le remboursement du capital des emprunts pour un montant en 2012 de 191 551 €.

Concernant les futurs projets qui devraient voir le jour en 2013/2014 comme le nouveau quartier des Aires, deux délibérations ont été votées. Engagement d'études préalables à la réalisation de ce quartier suivant les plans approuvés en 2011 lors de la modification du plan local d'urbanisme (PLU).

Poursuite des négociations avec un partenaire privé pour la réalisation de la résidence Séniors avec vente par la commune d'une parcelle de 9000m² avec viabilisation du terrain à la charge du preneur.

En ce qui concerne la sécurité à l'entrée Est du village et la construction du giratoire prévu au contrat de plan en 2006, l'Etat a annoncé début avril sa participation à hauteur de 70 000 €. De ce fait la commune a voté une demande de participation complémentaire au Conseil Général puisque celui-ci est le gestionnaire de l'ancienne RN 100 devenue la RD 4100. A la demande de subvention a été jointe la pétition des habitants du moulin

qui avait été envoyée en Mairie à l'attention du Président du Conseil Général.

Parmi les autres décisions : avenant au bail pour le cabinet dentaire qui s'agrandit, à noter que dès cet été une nouvelle locataire prendra ses fonctions dans le centre médical, il s'agit d'une orthophoniste.

Rappel de la réglementation

Le tri sélectif

Il fait partie d'un dispositif de gestes éco responsables dont on ne peut plus faire l'économie aujourd'hui. Il existe à Cereste sur le parking sous la piscine et sur le parking de l'école des conteneurs à verre, à vêtements, à papier. Les cartons pliés sont à déposer dans l'ilot du parking de la poste. A côté de ce recyclage spécifique sur ces 2 points d'apport, le tri des ordures s'effectue dans les conteneurs devant les habitations en séparant les emballages carton, plastique et métallique des déchets fermentescibles issus de la consommation des ménages.

Entretien des haies et bordures

L'entretien des haies de clôture incombe aux propriétaires et notamment au regard des voies publiques. Les branches doivent être coupées en limite séparative afin de n'occasionner aucune gêne. Pour l'entretien des bordures et des trottoirs il faut nettoyer un mètre devant chez soi.

Déjections canines

Il n'y a de réglementation autre en la matière que celle de l'hygiène. Comment ne pas stigmatiser ici le comportement des promeneurs en laisse qui ne ramassent pas les déjections de leurs animaux ? Inacceptable autant qu'incivique.

Stationnement gênant

C'est en place à Cereste comme dans tout le département : Exit les carnets à souche, place aux ordinateurs ! Les contraventions sont désormais dressées électroniquement et les données numérisées transférées au Centre national de traitement à Rennes. Comme pour les radars automatiques, ce dernier interroge le Système d'Immatriculation des Véhicules (SIV) pour retrouver le nom et l'adresse des propriétaires, et se charge d'envoyer, dans les quinze jours, les avis de contravention correspondants. Sont concernées toutes les contraventions des quatre premières classes et surtout le stationnement gênant ou sur les trottoirs réservés aux piétons.

CCPA

La communauté de communes fête cette année son 20^e anniversaire et s'offre pour l'occasion un journal, outil de communication. Récemment élu président de la communication à la CCPA, c'est Gérard Baumel qui aura la charge de la confection de ce bulletin.

Renseignements municipaux

Hôtel de Ville : 04.92.79.00.15 / mairie@cereste.fr
Office de tourisme : 04.92.79.09.84 / otcereste@club-internet.fr
Médi@thèque : 04.92.79.06.95 / mediatheque@cereste.fr

La Gazette : Directeur de Publication : Gérard Baumel
Dépôt légal à parution - Tirage 900 exp
Imprimé sur papier recyclable et bio-dégradable. - Ne pas jeter sur la voie publique
Impression : Imprimerie Mollet-Manosque - Imprim'Vert

Quoi de neuf à Cereste

Une salle communale rénovée



Quoique coquettement entretenue par les diverses associations qui l'occupaient, la salle communale de la Gardette était bien décrépite et tout spécialement au niveau de la toiture qui l'hiver dernier a cédé sous le poids des intempéries. Cette salle construite à la fin des années 60 pour accueillir le personnel de l'IGN qui y effectuait des recherches était tout simplement en bois ! Quand l'IGN est parti, la salle a été occupée un temps par une petite bibliothèque municipale, puis elle s'est transformée en salle de judo et de gymnastique. Enfin au fil du temps elle a été investie par d'autres associations et plus particulièrement par le club du fil d'argent. Il y a 20 ans la salle a été reconstruite en "dur" suite à un incendie qui l'avait totalement détruite. Mais des vices de construction ont finalement obligé la municipalité à refaire le toit. L'occasion aussi de donner un bon coup de peinture au plafond et sur la toile de verre que les employés communaux ont posé sur les murs après avoir retiré l'antique moquette ! Les panneaux extérieurs ont été repeints et la façade nettoyée. Un beau travail réalisé en régie par Cédric, Anthony et Gouly.



De nouveaux commerces



Art et sarrasin

Crêperie et galerie d'art, Patricia et Jean-Christophe ont trouvé à Cereste un endroit où développer de concert ces deux activités. Coté crêpes, avec des origines 100% bretonnes, on est certain de se régaler et coté toiles il y a beaucoup à découvrir. Coté bourse c'est vraiment pas cher et tout est fait maison. Alors pourquoi s'en priver.



DSTOCK

Plus de problème pour trouver un treillis à Cereste ! C'est pour l'instant ce que propose cette nouvelle boutique. Mais à l'avenir rien n'empêche qu'il y ait d'autres articles en déstockage... à suivre.

Et une nouvelle petite cerestaine

Louise Dungalhoeff, petit bélier de la fin de mars sourit déjà aux anges. Félicitations à Christophe et Alazaïs.



On étrenne la crèche



Le beau sourire d'une maman ravie de faire découvrir la crèche à son bébé, des enfants qui jouent et qui sans attendre ont déjà investi les lieux, une équipe super motivée et dynamique qui a tout préparé pour une ouverture zéro défaut... la baleine peut commencer à naviguer sur les eaux calmes de l'enfance.

On fabrique des boucliers...



...tout neufs pour la fête médiévale pendant le centre aéré des vacances de printemps. Ainsi, les enfants pourront défiler avec les chevaliers en armure les 2 et 3 juin prochains...

On profite de l'Art de Mai...

...pour s'initier à la peinture, au papier mâché, à l'aquarelle, à la terre. La manifestation outre l'expo d'œuvres de qualité propose des ateliers gratuits du 19 au 29 mai de 14h30 à 19h. Vernissage le 19 mai à 18h.



Déclinaisons environnementales

Autour de la ruralité

C'est encore le monde agricole et le pastoralisme qui rythment les saisons et façonnent les paysages. Nous avons la chance à Cereste de conserver ce cadre de vie qui a su se moderniser pour intégrer les préoccupations écologiques au terroir et proposer des produits de qualité. Merci à tout ceux qui travaillent "aux champs" et sont les premiers acteurs de l'environnement.

Et avec un marché aux fleurs...

...qui se pérennise à Cereste et en est à sa 3^e édition. Initié par le CCAS, il est organisé cette année par le comité d'animation et le monde associatif au profit de l'action sociale de la commune. Rendez-vous dimanche 6 mai dès 10h30 sur la place du Général de Gaulle pour flâner devant les fleurs. Nombreuses Animations pour petits et grands, jardinage, troc, peintures, lectures de contes, buvette et restauration.



Opération zéro pesticide

Jusqu'au 15 juin 2012, la Maison du Parc naturel régional du Luberon à Apt accueille l'exposition « Jardins de trottoir, Ville et biodiversité : un autre regard », dans le cadre de l'opération "Objectif zéro pesticide" dans nos villes et villages du Luberon. Conçue par l'association l'Ortie, cette exposition de photographies vise à sensibiliser le public aux plantes sauvages dans la ville et nous invite à adopter un autre regard, plus attentif, sur ces manifestations de la biodiversité au pas de notre porte.
Maison du Parc : 04 90 04 42 00.



Avec le Coulon et le Calavon

Du 26 mai au 15 juin à la médiathèque Marie Flore Bernard accueille une exposition réalisée par le Parc du Luberon dans le cadre du contrat de Rivières. Cette exposition qui ne nomme "Regards et paroles sur le Calavon Coulon", a recueilli à l'échelle du bassin versant de ces deux cours d'eau, les témoignages d'habitants, d'écologistes et d'experts de l'eau. Le vernissage aura lieu le 26 mai à 18h.



Trophées de la biosphère

Vous menez une action concrète de maintien de la diversité des milieux naturels, d'éco-citoyenneté, de préservation des zones agricoles de la pression urbaine, d'agriculture soucieuse de l'environnement, participez aux trophées 2012 de la réserve de biosphère Luberon-Lure. 1000 € seront attribués aux 10 projets sélectionnés par le jury. Dépôt des dossiers jusqu'au 15/06/2012. Renseignements : pierre.frapa@parcduluberon.fr
Tél. 04 90 04 42 00.
<http://www.parcduluberon.fr/Reserve-de-biosphere/>

En nettoyant les sentiers

A l'initiative de Loïc Mallegol et Philippe Vial a eu lieu le 31 mars "la journée des drailles" où, outils de débroussaillage en main on (re)découvre d'anciens chemins. Ainsi le chemin de la vieille chapelle St-Georges qui part depuis la vieille route d'Apt (dans l'épingle) a été réouvert. Il s'agit d'un aller-retour uniquement pour l'instant et il est nécessaire de traverser la RD4100. Il faut néanmoins être prudent aux abords de la chapelle qui n'est pas encore sécurisée. Le "vrai" chemin des Francs a été quant à lui nettoyé à partir des Couestes. Il permet de faire une promenade dominicale en partant du village avec le retour par le Chemin de St-Jacques de Compostelle, Pied Cocu et le Parc des Plantiers (environ 6.5 km). On réfléchit avec les voisins vauclusiens de Viens pour (r)établir une jonction et quelques itinéraires communs.



Palmarès village fleuri 2011

Le jury départemental a déclaré Cereste lauréate de ce concours catégorie 1 (petites communes). Madame et Monsieur Néroni se sont vus particulièrement récompensés en obtenant le prix du fleurissement. Ces récompenses seront bientôt remises à Digne lors d'une cérémonie au Conseil Général.